

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de la Ficelle à Goderville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 juin 2024.

Étaient présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, WERMESTER Corinne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, PASQUIER Gaël Suppléant de BORNANBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE, BROUTE Karine, Conseillère Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, M. MALO Régis suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

Pouvoirs de :

M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE à Mme Claire GUEROULT
Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard
Mme DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX à M. DUBOCAGE Kevin
M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André
Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé

Excusés :

M. FLEURY David, Maire de BORNANBUSC représenté par son suppléant M. PASQUIER Gael
M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT représenté par son suppléant M. MALO Régis

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme LEBLED Géraldine, Administration Générale, Mme MONNIER Kelly, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	19
Nombre de votants	42

Délibération n° 068/2024

OBJET : ELECTION DE VICE-PRESIDENT SUITE A UNE DEMISSION

Délibération n° 068/2024

**OBJET : ELECTION DE VICE-PRESIDENT SUITE A UNE DEMISSION****Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;
Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;
Vu la délibération n°028/2022 du Conseil Communautaire en date du 28 avril 2022 portant sur la détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du bureau ;
Vu la délibération n°031/2022 du Conseil Communautaire en date du 24 mai 2022 portant sur la modification du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du bureau non-vice-président ;
Vu la délibération n°039/2022 du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2022 portant sur l'élection des Vice-Présidents supplémentaires ;

Considérant que par courrier en date du 26 Février 2024, Monsieur Aldric VANDERMEERSCH a fait part au Préfet de sa décision de démissionner de ses fonctions de 8ème Vice-Président de la Communauté de Communes Campagne de Caux et de son poste de conseiller communautaire ;

Considérant que par courrier en date du 25 Mars 2024, le Préfet a accepté la démission présentée par Monsieur Aldric VANDERMEERSCH, démission qui a pris effet le 27 Mars 2024 ;

Considérant que l'acceptation par le Préfet de la démission de ses fonctions de Vice-Président de l'EPCI emporte obligatoirement réélection d'un nouveau Vice-Président ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-10 et L. 5211-2 le Vice-Président nouvellement élu occupera le même rang que le Vice-Président sortant ;

Il convient donc de procéder à une nouvelle élection de Vice-Président en lieu et place du Vice-Président sortant.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-7, L. 2122-7-1, L. 5211-2, l'élection du nouveau Vice-Président se déroule au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour ;

Considérant les résultats du scrutin ;

Considérant le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération ;

Le Conseil Communautaire décide,

Par 33 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions, 1 blanc et 5 non votants, Corinne Brulin, Gérard Moizan, Gael Pasquier (Suppléant de David Fleury), Antonio Quesada, Pascaline Vanier.

- **DE PROCLAMER Madame DHERVILLEZ Pascale** conseillère communautaire, élue 8ème vice-présidente et la déclare installée.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 impasse du Lin
76110 Goderville